



Luxembourg, le 30 octobre 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:

« Alors que le Atert-Lycée (ALR) à Redange a été muni de panneaux solaires photovoltaïques, il faut constater que tel n'est pas (encore) le cas pour d'autres établissements scolaires.

Voilà pourquoi j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:

- 1. Quels sont, à l'heure actuelle, les lycées dont les toits plats sont équipés de panneaux solaires photovoltaïques ? Quelle est leur capacité respective ?*
- 2. Les lycées d'Ettelbruck (LtEtt) et de Wiltz (LNW) se verront-ils également dotés de telles installations génératrices d'énergie ? Dans l'affirmative, quelle sera leur puissance énergétique ?*
- 3. Monsieur le Ministre peut-il indiquer d'autres bâtiments publics qui seront équipés de panneaux solaires dans un avenir proche ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

André BAULER
Député

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu



Luxembourg, le 27 NOV. 2017

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le :
27 NOV. 2017

Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec
le Parlement

Service Central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L – 2450 Luxembourg

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°3414 du 30 octobre 2017 de Monsieur le député André Bauler, concernant les panneaux solaires photovoltaïques, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

François Bausch
Ministre du Développement durable
et des Infrastructures

Réponse de Monsieur François BAUSCH, Ministre du Développement durable et des Infrastructures à la question parlementaire N°3414 du 30 octobre 2017 de Monsieur le Député André Bauler

Par sa question parlementaire, l'honorable Député souhaite avoir des informations concernant les panneaux solaires photovoltaïques.

Jusqu'à ce jour, 8 lycées ont été équipés de panneaux solaires photovoltaïques avec les capacités suivantes :

Lycée	Puissance installée [kW]
Athénée de Luxembourg	65
Lycée des arts et métiers à Dommeldange	24
Lycée technique d'Ettelbruck	4
Lycée technique Mathias Adam à Lamadelaine	40
Lycée technique de Lallange	42
Lycée technique Mathias Adam - annexe Jenker à Differdange	28
Atert Lycée à Redange	1'336
Lycée technique pour professions de santé à Bascharage	17
Total	1'556

Il est prévu d'équiper le Lycée du nord à Wiltz avec des installations photovoltaïques. En ce qui concerne le Lycée technique d'Ettelbruck, la toiture du hall des sports sera équipée également de panneaux photovoltaïques ; pour ce qui est des autres bâtiments du Lycée, la faisabilité d'installer des énergies renouvelables sera analysée lors des études pour la rénovation.

Lycée	Puissance projetée [kW]
Lycée technique d'Ettelbruck - hall des sports/piscine	180
Lycée du nord à Wiltz	600
Total	780

En date du 2 décembre 2016, j'ai ensemble avec Monsieur le Secrétaire d'Etat, Camille Gira présenté un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur quinze bâtiments publics ; outre les 2 bâtiments mentionnés déjà ci-dessus, les treize bâtiments étatiques suivants seront équipés:

- Ateliers centraux de l'Administration des ponts et chaussées à Bertrange,
- Bibliothèque nationale de Luxembourg – Kirchberg,
- Caserne Herrenberg - hall de stationnement, pavillon 48 à Diekirch,
- Dépôt de l'Administration des ponts et chaussées à Mersch,
- Ecole européenne à Luxembourg – Kirchberg,
- Fondation Kraïzbierg à Dudelange,
- Lycée Edward Steichen à Clervaux,
- Lycée Robert Schuman - hall sportif à Luxembourg,
- Lycée technique de Lallange,

- Lycée technique à Esch-sur-Alzette – site Raemerich,
- Lënster Lycée à Junglinster,
- Lycée technique agricole à Gilsdorf,
- Stade national d'athlétisme à Fetschenhof.

La puissance électrique relative à ces projets est estimée à environ 4'000 kW.

En plus des 15 projets présentés il y a un an, une vingtaine de bâtiments ont été identifiés, pour lesquels l'Administration des bâtiments publics analysera la faisabilité quant à des installations photovoltaïques ou d'autres énergies renouvelables.

La puissance électrique supplémentaire relative à ces projets de construction (dont 8 lycées, 8 bâtiments administratifs et 4 projets sanitaires-sociaux) est estimée sommairement à environ 3'000 kW.

A noter que pour chaque projet de construction et de rénovation, l'Administration des bâtiments publics analyse le potentiel d'installations génératrices d'énergies renouvelables